Location Matériel de plein air

(Particuliers, entreprises, agriculteurs et éleveurs de la commune)

La prise du matériel se fera le vendredi à 16 heures et sera restitué le lundi à la même heure aux ateliers municipaux, rue des Archers. Prise de rendez-vous auprès du responsable au 06 86 22 87 85
Le paiement se fera auprès du trésorier municipal de Chalon-sur-Saône sur émission d'un titre de recette, après restitution du matériel.

NOM Prénom :……..
Adresse :……
Téléphone : ……... Adresse mail :…….
Matériel réservé pour le : ……

Matériel emprunté	Nombre Disponible	Prix	Matériel réservé	Matériel remis	Matériel restitué	Etat du matériel Rendu	Coût
Tables plastiques + Bancs	29	3 euros				Bon ☐ Mauvais ☐	
Grandes tables en bois + bancs	9	3 euros				Bon ☐ Mauvais ☐	
Petites tables en bois + bancs	15	3 euros				Bon ☐ Mauvais ☐	
Mange debout	20	3 euros				Bon ☐ Mauvais ☐	
Remorque frigorifique	1	30€ / jour				Bon ☐ Mauvais ☐	
Barnums blancs	2 de 3mx3m	5€ / jour				Bon ☐ Mauvais ☐	
Barrières de sécurité	26					Bon ☐ Mauvais ☐	

<u>Dégradation ou non restitution du matériel :</u>
En cas de dégradation du matériel, l'emprunteur s'engage à rembourser à la commune, sur présentation de la facture, le prix de la réparation ou du remplacement du matériel endommagé.
En cas de non restitution ou de destruction du matériel prêté, l'emprunteur s'engage à rembourser à la commune la valeur de remplacement de ce matériel.

Lu et approuvé,
L'intéressé, Le Maire,

Matériel rendu le : ……par :……..
Observations (éventuellement matériel dégradé) : …….....

L'intéressé, La collectivité,